

Séminaire en ligne Franco-Africain en Sciences du Numérique- LIRIMA
Mercredi 25 novembre 2020, 16:00 (Paris time)

Claude Kirchner, Inria, France



Pourquoi l'éthique du numérique ?

Résumé

Si la réflexion éthique s'est développée de tous temps et puise nombre de ses fondements dans la philosophie grecque de l'antiquité, on assiste aujourd'hui à un intérêt fondamental renouvelé parfois aussi quelque peu opportuniste.

Ce regain d'intérêt est tout particulièrement issu de la numérisation globale de nos sociétés et lié au sentiment d'intelligence qualifiée d'artificielle issu d'avancées en sciences et technologies du numérique telles que l'apprentissage machine, la résolution de contraintes, l'optimisation ou la modélisation du raisonnement.

Le sujet a été très clairement identifié dans le rapport Villani « Donner un sens à l'intelligence artificielle ». Il est abordé dans les dernières réunions du G7 et donne lieu à l'émergence d'un « GIEC du numérique et de l'IA » similaire à celui sur le climat. Il est au cœur de la réflexion des scientifiques souhaitant développer leurs recherches de manière éthique et intègre. Il est aussi au cœur de la réflexion entrepreneuriale où l'éthique devient à juste titre un argument de compétitivité. Il est également un point crucial dans la gestion de la cité où il demande au politique de se ré-interroger sur les hiérarchies de valeurs que mettent en jeu ses décisions.

L'éthique du numérique intègre les réflexions éthiques développées depuis l'antiquité, mais parce qu'elle porte sur le concept même d'information, elle présente des spécificités que nous allons éclairer et discuter.

Biographie

Claude Kirchner est directeur de recherche émérite d'Inria, l'institut national français de recherche en sciences et technologies du numérique, dont il a été directeur scientifique de 2010 à 2014. Il est membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé et dirige le Comité national pilote d'éthique du numérique créé en décembre 2019.

Ses intérêts et contributions scientifiques portent sur les fondements logique et sémantique pour la conception et la mise en oeuvre de systèmes numériques fiables et sécurisés et sur leurs applications à la cybersécurité. Docteur d'état de l'université de Nancy en 1985, à partir de 1992 il a créé et dirigé sur ces thèmes scientifiques une équipe-projet à Nancy puis dirigé de 2007 à 2010 le centre de recherche Inria Bordeaux - Sud-Ouest. Il a été lauréat avec l'équipe Eureka de la médaille d'argent du CNRS en 1987 et lauréat du grand prix de l'Académie des Sciences 2002 au titre de la fondation culturelle Franco-Taiwanaise.

Il a été le premier président du COERLE, comité opérationnel d'évaluation des risques légaux et éthique d'Inria et son référent à l'intégrité scientifique jusqu'à fin 2018. Il est également membre du comité de prospective de la CNIL et du Comité d'orientation technique, stratégique et scientifique de Renater. Il est membre du conseil scientifique de l'ANSSI (Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information). Il co-préside l'initiative franco-japonaise de recherche en cybersécurité.